

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités, d'assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'usager, de traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'usager.

CONTENU

CCP 1 - Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités

- Produire des documents professionnels courants.
- Communiquer des informations par écrit.
- Assurer la traçabilité et la conservation des informations.
- Accueillir un visiteur et transmettre des informations oralement.
- Planifier et organiser les activités de l'équipe.

CCP 2 - Assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'usager

- Renseigner et orienter le public dans un service sanitaire, médico-social ou social.
- Planifier et gérer les rendez-vous de patients ou d'usagers.
- Assurer la prise en charge médico-administrative et sociale du patient ou de l'usager.

CCP 3 - Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'usager

- Retranscrire des informations à caractère médical ou social.
- Assurer le suivi et la mise à jour des dossiers de patients ou d'usagers.
- Coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'usager.
- Elaborer et actualiser des tableaux de suivi dans un service sanitaire, médico-social ou social.

LIEUX DE FORMATION

Centre d'affaires ROSNY 2, Rue Léon Blum 14ème étage, **93110 Rosny-sous-Bois**

TARIFS

SANS CONTRAT: 3000€ (net) **AVEC CONTRAT**: Montant fixé et financé par l'OPCO

PRÉ-REQUIS & DÉLAIS

- Français lu, parlé et écrit.
- Délai d'accès: 2 semaines

VALIDATION

- Titre professionnel de secrétaire assistant médico-social.
- Attestation de compétences et de fin de formation

PUBLIC & DURÉE

- Tout public
- 420 heures
- 1 jour de cours/semaine

NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Affirmative : Cette méthode permet aux stagiaires de découvrir un nouveau contenu. Basée sur l'exposé, elle est utilisée par nos formateurs pour des actions d'information ou des apports théoriques.

Démonstrative : Dans la méthode démonstrative, les stagiaires apprennent par la pratique. Elle se base sur des exercices. Le formateur "fait", "fait faire" et "refait".

Interrogative : Elle permet aux stagiaires de découvrir de nouveaux contenus. Le formateur transmet un savoir à travers des questions qui permettent aux participants de réfléchir à des réponses pertinentes

Découverte : Cette méthode suscite l'imagination des stagiaires pour les mener à de nouvelles découvertes. Elle utilise par exemple le brainstorming.

Moyens techniques

Moyens pédagogiques

SUIVI PÉDAGOGIQUE

Rapports de stage Bilans intermédiaires Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

ÉVALUATIONS

Questions orales ou écrites (QCM) Dossiers à réaliser Mise en situation Entretien avec jury professionnel







